

Un EXACTEUR CONTESTATAIRE à PEILLONNEX

Pellionex ce 10me aout 1791

Par des notions que j'ai ramassé en questionnant sous main des Paysans de la Paroisse et de quelques autres des Paroisses circonvoisines, il me conste que Noel Jannin , dit l'Adam exacteur et Regattier non seulement avait été le premier à exhorter les habitants de Pellionex à ne point payer la dîme avec des discours d'indépendance, et de sédition, qu'il puisait dans ses frequents voyage à Genève, et en conversant continuellement avec des individus de la Paroisse de Vieuz et de celle de La Tour, mais encore qu'il avait menacé le Conseil et le Syndic du lieu de mettre le feu à leurs granges s'ils persistaient dans l'idée de payer la dîme à l'ordinaire ; Il me résulte de plus par un aveu de Joseph Mutin Syndic de ce lieu fait par présence de Mr le Chev. Gaffarelli Lieut. dans le Rég. de Lombardie, et de Mr Chardon segretaire de la communauté, que quelques jours avant la délibération que les habitants séduits par Jannin voulaient faire sur le dîmes, celui-ci entraîna par ses conseils la communauté à envoyer demander le dit Mr Chardon pour signer cette délibération et que comme, celui-ci, ne pouvant à cause de maladie se transporter sur le lieu, fit par lettre des observations d'un honnete et fidele sujet sur les démarches imprudentes, l'exacteur conseilla à la communauté de renvoyer le lendemain quatre députés afin qu'ils obligeassent le secrétaire à se lever quoique malade avec une lettre écrite au nom du Syndic dont voici la teneur à peu près : Je suis faché de votre désobéissance, l'on vous attend sur le lieu sans délai et si vous ne vous y rendez, l'on ira vous prendre avec un bruit étonnant ; le public, et bien d'autres sont irrités contre vous : Par cette lettre écrite par Jannin même, on voit qu'il a abusé de l'ignorance du Syndic qui ne sait ni lire ni écrire, et à qui il avait fait accroire qu'il avait écrit à Mr Chardon en termes honnetes.

A mon arrivée ici, le dit Jannin s'enfuit à Genève, ou deux ou trois jours après il demanda à quelques particuliers de ces Paroisses de la vallée, qui se trouvaient là pour leur commerce, si la troupe avait arreté quelqu'un, sur la réponse que ceux-ci firent, que cela n'était pas, que tout était tranquille. Il sut pouvoir revenir chez lui, il s'y rendit en effet avec beaucoup de circonspection, ne paraissant point dans sa maison quand les soldats se présentaient pour acheter du vin, et sortant très peu, mais voyant par lui-même qu'il paraissait n'y avoir aucune idée sur lui, il parut en public ; même trouvant dans un pré Mr du Monal, Chanoine de ce Prieuré, il le questionna sur la troupe qui est ici, et comme celui-ci répondit qu'il n'en savait pas la raison, Jannin lui riposta quelques injures, que je ne puis rapporter au juste parce que, quoique Mr Monal en convienne, il ne voulut pas me les répéter ; la même chose était déjà arrivée à Mr l'Econome - Chanoine aussi à Chene ou ils se rencontrèrent. De l'aveu de plusieurs Paysans, il continuait ses exhortations apres son retour disant aux uns et aux autres, qu'il ne craignait pas la troupe, et qu'elle n'était ici que pour épouvanter.

Il tint même ce propos à quelqu'uns de ces Messieurs les Chanoines et je ne l'ai su par eux-mêmes qu'après l'avoir fait arreter.

Sur ces notices non équivoques, et dans la crainte que le dit Jannin ne propagent de plus en plus ces sentiments turbulents, j'ai cru devoir le faire arreter et traduire à la Bonneville escorté par un détachement d'un Officier subalterne, un Sergent, deux Caporaux, et 20 soldats avec leurs armes chargées.

Le premier moteur, le sujet le plus séditieux, enfin le Mirabau de Vieuz appelé Marie Vigny ne mériterait pas moins par des renseignements que je me suis procuré d'être arretés ; il ne se borne pas d'animer ses patriotes à la sédition : c'est lui qui a inspiré à toute la vallée cette obstination à refuser les dimes, qui éclate en beaucoup d'endroits. Il me serait pourtant très difficile de m'en emparer parce qu'il ne demeure pas dans le Bourg, et que d'ailleurs je doute qu'il puisse coucher chez lui une seule nuit pendant mon séjour à Peillonex. On pourrait y parvenir aisément en donnant cette comission à l'Officier qui comande Chene, cet homme est très connu dans cet endroit parce qu'il y passe 4 à 6 fois la semaine pour aller et revenir de Genève.

Conzani Capitaine au Rég. de Lombardie